

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 Avril 2023

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 23
Votants : 27

D23.050

L'an deux mille vingt-trois,

le six avril,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, BLANC Sébastien, ROCHEREAU Bernadette, CASTAN Emmanuel, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David, CITERIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), POUGET Valérie, MALZAC Claude, POQUET Pascal, POUDEVIGNE Roger, BONICEL Bernard, RODIER Yves, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), RODIER Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D23.050 : DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES ET EXCEPTIONNELLES POUR LE PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ET DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA PISCINE DE LA CANOURGUE

Monsieur le Président **RAPPELLE** au Conseil Communautaire les termes des délibérations D22.096, en date du 17 novembre 2022, et D23.023 en date du 2 février 2023, relatives au plan de financement du projet de rénovation de la piscine de La Canourgue (équipement d'intérêt communautaire), pour un montant global de 1 095 189 € H.T..



Ce projet démarré il y a plusieurs mois, a été financé sur une base de prévisions de travaux initiaux (et des financements ont été obtenus), mais lors de l'ouverture des plis du marché (fin 2022), la CC ALCT a malheureusement été amenée à déclarer le marché infructueux du fait d'un dépassement important par rapport aux prévisions (hausse importante sur les matériaux techniques...)

Le Président indique que le dossier a été retravaillé avec l'architecte, pour essayer de générer des économies. Concomitamment, la CC ALCT a sollicité l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour obtenir un complément de financement, mais cette démarche n'a pas abouti.

Aussi, aujourd'hui, alors que ce projet est mature, financé en partie, avec un permis de travaux validé, la CC ALCT est dans l'incapacité financière de le mener à terme sans un soutien de nos partenaires.

Il **PROPOSE** au Conseil Communautaire de solliciter des aides complémentaires et/ou exceptionnelles, l'une auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2023 pour un montant de 120 000 €, et une autre pour un montant complémentaire de 60 000 € auprès du Conseil Départemental de la Lozère. Le financement du complément de dépassement, soit environ 60 000 €, sera supporté par l'EPCI.

Suite à notre conversation du 22 courant, je sollicite par la présente un complément de financement pour le projet de rénovation énergétique et mise en accessibilité de la piscine de La Canourgue

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de ces demandes de subventions est le suivant :

Sources		Montant	Taux
Fonds propres		€	%
Emprunts		325 166 €	29.68 %
Sous-total autofinancement		325 166 €	29.68 %
Union européenne		€	%
Etat – DETR	Acquis	151 655 €	13.85 %
Etat – DSIL	En cours	120 000 €	10.96 %
Conseil régional	Acquis Sport STCMES	150 000 €	13.70 %
Conseil départemental	Acquis	150 000 €	13.70 %
Conseil Départemental complément	En cours	60 000 €	5.48 %
ADEME – volet solaire	Acquis	138 368 €	12.63 %
Sous-Total subventions publique *		770 023 €	70.32 %
Total H.T.		1 095 189 €	100,00 %

* dans la limite de 80 %

**Où cet exposé et après en avoir délibéré,
 le Conseil Communautaire Aubrac Lot Causses Tarn,**

CONFIRME son souhait de poursuivre le projet de Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la piscine de La Canourgue (équipement d'intérêt communautaire),

SOLICITE un financement complémentaire de 120 000 €, auprès de l'Etat
au titre de la DSIL 2023,

SOLICITE un financement exceptionnel de 60 000 €, auprès du Conseil
Départemental de la Lozère,

VALIDE à nouveau plan de financement tel que proposé,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre
des subventions,

AUTORISE ET DONNE DELEGATION à Monsieur le Président ou
Monsieur le Vice-Président à signer tous les actes ou pièces à intervenir correspondant à
cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 12 mai 2023,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL